

NOUVELLE FORMATION DU PÔLE CRIMINOLOGIE

Certificat de spécialisation Lutte contre la fraude et la criminalité financière

Les professionnels du chiffre (experts-comptables et commissaires aux comptes) sont légalement soumis à la déclaration de soupçon dans le cadre de leur activité professionnelle. Le Code monétaire et financier (CMF) et leur norme professionnelle anti-blanchiment leur créent une obligation de se former à la maîtrise des risques en matière de fraude et de criminalité financière.

Pour répondre à cette obligation légale, le Cnam crée le certificat de spécialisation Lutte contre la fraude et la criminalité financière. Les clients de ces professionnels du chiffre sont susceptibles de les solliciter pour réaliser des audits du risque criminel et de fraude dans leurs entreprises. Le certificat leur permettra alors de mieux répondre à cette demande, d'autant que l'ensemble des experts de la criminalité financière s'accordent pour noter la sophistication accrue de ses réseaux, l'expansion et la complexification du phénomène.

Ce certificat de spécialisation en formation continue – filière sciences criminelles, criminalistique – est destinée à des professionnels du chiffre issus du secteur privé (experts-comptables, criminalistique, collaborateurs seniors de cabinet, etc.) et des membres de la haute fonction publique aux métiers assimilés aux professions du chiffre.

Prérequis/conditions d'accès

Titulaires d'un diplôme bac +4/5 dans une profession du chiffre (expertise comptable, commissaire aux comptes, et
;
Personnes justifiant d'un niveau de formation bac +3 dans un domaine de formation compatible avec la spécialité d
certificat, et bénéficiant des procédures VES (validation des études supérieures) ou VAE (validation des acquis de
l'expérience).

Contenu des enseignements

Il existe actuellement un net déficit de formation sur la thématique de la fraude et de la criminalité financière, et une forte demande exprimée par les professionnels pour mieux saisir ces enjeux complexes auxquels ils sont confrontés quotidiennement dans leurs professions.

Les attentes sont généralement les suivantes :

acquérir rapidement des capacités techniques et analytiques permettant de mieux détecter et maîtriser les risques en
matière de fraude et de criminalité financière ;
établir des principes et procédures opérationnels appropriés et synthétiques afin d'identifier et évaluer les risques en
matière de fraude et de criminalité financière ;
identifier les anomalies en terme d'éthique, de gouvernance ou de performance dans les procédures d'atténuation
des risques de fraude et de criminalité financière.





16 novembre 2018


Date limite de dépôt des candidatures

Paris Saint-Martin/Conté

[Plan d'accès](#)

[Contact](#)

[Hapsa Dia 01 58 80 84 57](#)

[Envoyer un courriel](#) 

Documents

[Fiche-programme complète](#)

[Dossier de candidature](#)

[Bulletin d'inscription \(individuel\)](#)

[Bulletin d'inscription \(employeur\)](#)